

La Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX) adhère pleinement aux objectifs du programme d'action de l'Union « Erasmus pour tous » dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport.

L'HENALLUX met en place une politique active d'échanges internationaux tant pour les étudiants que pour le personnel académique et administratif. La promotion de l'internationalisation fait partie des axes prioritaires de la Haute Ecole.

L'HENALLUX participe au programme Erasmus et de coopération depuis de nombreuses années et s'est construit un solide réseau de partenaires au niveau international dans l'Union européenne et hors Union européenne.

Parmi les critères de choix de ses partenaires, elle privilégie la diversité, la relation de confiance et un niveau de compétences optimal.

Certains étudiants et membres du personnel recherchent le dépaysement le plus complet. D'autres, au contraire, préfèrent conserver leurs repères.

Pour répondre à ces attentes diversifiées, l'HENALLUX présente un large choix d'établissements d'accueil, offrant ainsi des univers très différents sur le plan pédagogique, linguistique, culturel, environnemental, économique et social.

La reconnaissance de la liberté académique et la sécurité physique des étudiants et des membres du personnel sont des conditions nécessaires pour nouer des relations avec un partenaire. L'HENALLUX privilégie le partenariat avec les pays dont le régime est reconnu stable et soucieux de développer, d'entretenir et, le cas échéant, de promouvoir les valeurs démocratiques.

Enfin, l'HENALLUX privilégie les partenaires qui assurent un accueil, un enseignement et une formation de qualité en cohérence avec ses trois missions d'enseignement, de recherche appliquée et de service à la société.

Le partenariat de l'HENALLUX s'étend dans toute l'Europe et dans les pays tiers. Des collaborations ont été initiées et développées dans les cinq continents et en particulier, en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud et en Asie.

Les groupes cibles les plus importants de nos activités de mobilité sont, dans un ordre décroissant:

-Les étudiants de niveau bachelier et master qui peuvent bénéficier de mobilités avec reconnaissance de crédits entre les pays participants, et en provenance de et vers les pays non participants, à des fins d'études et de stages dans les entreprises;

-Le personnel (enseignant et administratif) qui peut bénéficier de mobilités vers des établissements d'enseignement supérieur et vers des entreprises, à des fins de formation et d'enseignement. Le personnel des entreprises peut également être pris en charge pour dispenser des cours ou des ateliers de formation orientés vers des approches pratiques et concrètes;

-Les étudiants des masters conjoints organisés par des établissements d'enseignement supérieur des pays participants et non participants.

L'HENALLUX participe à l'élaboration de doubles diplômes pour la section marketing avec un partenaire européen au Royaume-Uni ainsi qu'avec un partenaire de proximité au sein de la communauté néerlandophone de Belgique. L'élaboration du double diplôme ne peut se réaliser qu'avec des partenaires de confiance et dans un climat de respect mutuel. Elle nécessite au préalable une grande ouverture d'esprit et une flexibilité du personnel enseignant et de l'administration. Sa mise en œuvre comprend plusieurs phases:

-La prise de conscience des enjeux de la bidiplomation par les établissements d'enseignement supérieur

-L'analyse et la comparaison des systèmes éducatifs et législatifs des partenaires

-L'adaptation des cursus de formation

-La signature d'une convention avec les partenaires

-La mise en place du calendrier administratif et académique

- La diffusion de l'information auprès des étudiants et du personnel
- Le suivi et l'évaluation

Le double diplôme concerne la deuxième année ou la troisième année de formation. Les étudiants sont sélectionnés par l'établissement d'origine sur la base de critères bien connus de l'ensemble des étudiants. Les frais d'études sont payés dans l'établissement d'origine. Le supplément au diplôme mentionne la partie du cursus spécifiquement aménagée.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'HENALLUX est ouverte à toute forme de collaboration avec les EES et les entreprises pour moderniser l'enseignement supérieur, promouvoir la coopération avec d'autres secteurs de l'éducation et susciter la créativité et l'esprit d'entreprise.

Avant de s'engager dans un projet de coopération européenne et internationale, l'HENALLUX s'interroge sur la pertinence et la faisabilité de celui-ci, sur ses objectifs et ses bénéfices pour les étudiants et les enseignants de la Haute Ecole et des institutions partenaires.

La rédaction du projet, sa mise en œuvre, son évaluation et son suivi s'effectuent toujours en concertation avec le partenaire pour garantir l'appropriation du processus. Chaque projet fait l'objet d'un plan d'exploitation, de diffusion et d'implémentation des résultats.

Pour soutenir les projets de coopération européenne et internationale, l'HENALLUX s'engage à :

- Favoriser l'apprentissage des langues
- Octroyer des crédits aux étudiants pour la mobilité
- Ajouter la mobilité sur le supplément au diplôme
- Exploiter les résultats de manière transversale
- Fournir une aide matérielle, logistique et financière aux étudiants et aux membres du personnel
- Souscrire à une assurance spécifique
- Assurer un suivi administratif et financier
- Inclure la mobilité dans la charge de travail du personnel et, le cas échéant, dans son évaluation
- Assurer la diffusion des projets au sein de l'établissement pour en valoriser les résultats vers l'extérieur pour informer des partenaires potentiels dans les milieux académiques (EES) et entrepreneuriaux.

L'HENALLUX poursuit plusieurs projets sur le continent africain :

- Création d'une école publique de formation d'assistants sociaux au Congo
- Création d'un centre de langues au Maroc
- Création d'un Institut des Sciences de la Santé au Maroc avec double diplôme
- Développement des compétences des enseignants en soins infirmiers et sage-femme dans une école de santé publique en Mauritanie.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

1. Pour augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin, l'HENALLUX développe en collaboration avec d'autres EES de nouvelles formations:

- Master en architecture des systèmes informatiques
- Master en ingénierie et action sociales
- Master en sciences infirmières
- Certificat interuniversitaire en management du tourisme et des loisirs.

2. Pour améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur, l'HENALLUX cherche à élargir le champ de la connaissance et de la pédagogie et à confronter le personnel et les étudiants à des approches différenciées des problématiques culturelle, politique, économique, environnementale et sociale. L'HENALLUX a inscrit dans son plan de développement de :

- Promouvoir les activités d'enseignement en anglais ou dans d'autres langues étrangères
- Créer un réseau informatique intégré des bibliothèques existantes avec accès possible aux partenaires
- Poursuivre la formation continue du personnel
- Favoriser l'e-learning et en intégrer les innovations.

3. Pour relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale, l'HENALLUX est déterminée à :

- Augmenter le taux de mobilité intercommunautaire, européenne et internationale des étudiants et du personnel
- Favoriser la codiplomation
- Assurer la qualité des partenariats
- Rechercher la certification internationale d'activités d'enseignement
- Investir dans des outils de visioconférence, d'enseignement à distance, de campus numérique et accompagner le personnel dans l'utilisation de nouvelles technologies
- Viser l'excellence dans la mise à disposition d'outils pédagogiques
- Valoriser les résultats obtenus par les membres du personnel participant à une action de mobilité et en assurer la visibilité
- Assurer l'évaluation des activités internationales pour accroître les performances.

4. Pour faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional, l'HENALLUX a entrepris de :

- Associer aux projets les autorités publiques. Des rencontres sont organisées avec les décideurs au niveau local et régional pour présenter les partenaires étrangers et soutenir les projets
- Solliciter les entreprises pour promouvoir les exercices de recherche appliquée.

5. Pour améliorer la gouvernance et le financement, l'HENALLUX recherche, avec ses partenaires, des sources de financement auprès des autorités publiques et politiques et des entreprises (création de spin off).

La Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg inscrit le combat contre toute forme de discrimination dans son projet pédagogique, social et culturel. Convaincue que la diversité est une richesse pour tous, et conformément à l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, l'HENALLUX accueille en son sein tous les étudiants et membres du personnel sans aucune distinction de race, de culture, de genre ou de religion.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

E

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec
les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage
mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Namur

Nom: CHAVEE Daniel

Date (jj/mm/aaaa): 10/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement

Haute École de Namur-Liège-Luxembourg
ASBL - Siège social
Rue Saint-Donat, 130
5002 NAMUR
N° Entreprise: BE 0839 012 683
N° de matricule: 9.236.704